

Communiqué
Le 12 avril 2017

GRAINES VOLTZ S.A. CEDE L'ENSEMBLE DE SA PARTICIPATION DANS LES GAZONS DE FRANCE SAS A LA SOCIETE RAGT SEMENCES SAS

GRAINES VOLTZ S.A. annonce qu'elle cède à son coassocié dans la société LES GAZONS DE FRANCE SAS, la société RAGT SEMENCES SAS, l'ensemble de sa participation (50% du capital) dans la société LES GAZONS DE FRANCE SAS.

Serge VOLTZ, Président Directeur Général de Graines Voltz S.A. indique que cette décision correspond au plan stratégique de Graines Voltz de se concentrer sur son cœur de métier, la distribution de semences et de jeunes plants.

Les prochaines publications de Graines Voltz sont :

- Communiqué semestriel : à l'issue du Conseil d'Administration de fin juin 2017 arrêtant les comptes semestriels 2017
- Rapport semestriel du groupe : avant le 30 juin 2017

Données sur les Sociétés :

GRAINES VOLTZ S.A., créée en 1985, est spécialisée dans la distribution de semences florales et potagères, de jeunes plants à destination des horticulteurs, des maraîchers et des collectivités.

La société est le premier distributeur indépendant en France.

Le groupe Graines Voltz a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 83,8 millions d'euros lors de l'exercice clos au 30 septembre 2016.

Site internet : www.grainesvoltz.com

LES GAZONS DE FRANCE SAS, qui appartient conjointement au groupe RAGT Semences SAS (Rodez) et à Graines Voltz S.A. (Colmar) est un distributeur de semences de gazons et de fournitures horticoles basé à Vert Saint Denis (77). La société a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 7,2 millions d'euros lors de l'exercice clos le 30 juin 2016 et emploie 23 salariés.

Pour plus d'informations, contacter :

Serge VOLTZ – Président Directeur Général Graines Voltz SA - 03 89 20 18 19 – fderouet@grainesvoltz.com